



FLASH ACTU

de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Enquête santé au travail : plus que 2 jours pour répondre !



Chère consœur, cher confrère,

Lundi dernier, vous avez reçu un mail concernant une recherche nationale du CNOMK portant sur les conditions de travail des masseurs-kinésithérapeutes. Cette recherche a été conçue en collaboration avec l'équipe de psychologie du travail du Pr Truchot de l'Université de Bourgogne Franche-Comté.

Vous avez déjà été nombreuses et nombreux à répondre et nous vous en remercions. Plus le nombre de participant(e)s sera important, plus nos résultats seront valides.

Pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, vous avez encore 2 jours pour vous exprimer en suivant les liens suivants :

[**Vous êtes kinésithérapeute libéral\(e\) remplissez l'enquête ici**](#)

[**Vous êtes kinésithérapeute salarié\(e\) remplissez l'enquête ici**](#)

Pour rappel les résultats de ce travail seront disponibles à partir de septembre 2019 sur notre site.

Merci de votre participation.

Bien à vous,

Pascale Mathieu
Présidente du Conseil national

Pr. Didier Truchot
Université de Bourgogne-Franche-Comté



Facebook Twitter LinkedIn